



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

**Règlement numéro 2022-412 établissant un programme de subvention
pour l'acquisition et la plantation d'arbres**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 14 avril 2022

Daniel LeBlanc
Directeur général
Secrétaire-trésorier